



8 mars, journée de grève ! 9 mars, journée de manifestation

Nous représentons 52% de la population française et 48 % du salariat.

Nous sommes caissières, enseignantes, agentes d'entretien, secrétaires, infirmières, aides à domicile, assistantes maternelles, travailleuses sociales, administratives, sages-femmes, hôtesses...

Nos métiers sont indispensables à la société. Pourtant, ils sont mal rémunérés et leur pénibilité n'est pas reconnue.

Nous sommes ingénieures, techniciennes, ouvrières, employées ou cadres. Nous faisons le même travail que des hommes mais avec un salaire inférieur.

Nous sommes à temps partiel avec un salaire partiel souvent parce que nous n'avons pas d'autre choix.

Entre les courses, le ménage et les enfants, nous réalisons en moyenne 20 h de tâches ménagères par semaine.

Notre travail est invisibilisé et dévalorisé´.

Notre salaire est inférieur de 26% à celui des hommes. De ce fait, à partir de 15H40 nous travaillons gratuitement.

Nous sommes retraitées et notre pension est de 40% inférieure à celle des hommes.

Nous combattons de longue date la précarité´ remise sur le devant de la scène avec force par les gilets jaunes.

Nous sommes étrangères, victimes de racisme, handicapées, lesbiennes, et nous cumulons les discriminations.

Nous sommes des femmes et au travail, dans la rue ou chez nous, nous sommes confrontées à des violences sexistes et sexuelles

Nous sommes des Brésiliennes, des Espagnoles, des Iraniennes, des Argentines, des Polonaises, des Indiennes, des Etats-Uniennes et nous sommes partout dans le monde solidaire de toutes les femmes qui luttent contre les réactionnaires et conservateurs au pouvoir,

Pour dire que nous exigeons nos droits.

Pour exiger que notre travail soit reconnu et rémunéré.

Pour imposer la fin des violences et garantir nos libertés de choix.

Pour gagner l'Egalité.

Pour faire entendre nos revendications à nos employeurs et au gouvernement.

Nous appelons à une grève féministe le 8 mars, à des actions des rassemblements, des manifestations. Débrayons à 15h40. Portons toutes et tous un foulard violet !

#8mars15h40 : grève féministe.

Et le 9 mars à manifester à Paris, gilets jaunes, gilets rouges, gilets roses et foulards violets

**Manifestation Samedi 9 mars 2019
à 11 heures
Champs Elysées - Luxembourg**

5 Propositions pour gagner l'égalité

1 – Sanctionner les employeurs qui discriminent

Gagner grâce à notre mobilisation, l'index pour l'égalité salariale doit être renforcé pour être réellement efficace. La transparence complète doit être réalisée en direction des salarié.e.s et le barème doit être revu pour que les entreprises soient tenues de supprimer des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes. Enfin, cette obligation de résultat doit être mise en œuvre dans la fonction publique et l'Etat employeur

2 – Lutter contre la précarité et les temps partiels subis.

80 % des salariés.e.s à temps partiel sont des femmes avec des salaires souvent en dessous du seuil de pauvreté et une flexibilité maximum (travail de nuit, le dimanche, horaires variables, amplitudes horaires économes). Il faut instaurer un droit automatique au passage à temps plein, lutter contre les temps partiels de moins de 24 heures par semaine, majorer toutes les heures complémentaires à 25 % et 50 % et rémunérer les temps de trajet entre deux employeurs

3 – Revaloriser les métiers à prédominance féminine

Les femmes sont concentrées dans les métiers du soin, des services, de l'éducation, du social... dans lesquels les salaires sont les plus faibles. Comment expliquer qu'à l'embauche une sage-femme soit rémunérée 400 € de moins qu'un ingénieur hospitalier, alors qu'il s'agit du même niveau de qualification (bac + 5) de responsabilité et de charge physique et nerveuse ? Les qualifications doivent être reconnues et rémunérées.

Les conditions de travail doivent être améliorées et la pénibilité reconnue.

4 - Prévenir les violences sexistes et sexuelles et protéger les victimes

Au travail 80 % des femmes disent être victimes de sexisme, 20 % de harcèlement sexuel, et ce sont 10 viols ou tentatives de viols qui ont lieu chaque jour. Quant aux 230.000 femmes victimes de violences conjugales chaque année, la première conséquence est souvent la perte de l'emploi ou la placardisation. Les référent.e.s violence et harcèlement gagné.e.s par la CGT doivent avoir des moyens pour pouvoir accueillir et accompagner les victimes. Il y a urgence à mettre en place des mesures de protection des victimes et de prévention des violences !

5 – Des droits pour la maternité et la parentalité

#VieDeMère#. Discrimination à l'embauche et dans la carrière, remarques sexistes ou désobligeantes, les témoignages recueillis par la CGT sur son site internet vdemere.fr démontrent que la maternité n'est toujours pas acceptée au travail. Pour permettre à toutes et tous d'avoir des enfants et une carrière professionnelle, nous proposons de réduire le temps de travail, d'allonger et rendre obligatoire le congé paternité, d'allonger le congé maternité et de protéger les femmes enceintes au travail. Il y a urgence à mettre en place un service public de prise en charge de la petite enfance et des personnes âgées dépendantes pour permettre à toutes les familles d'avoir une prise en charge abordable et améliorer la qualité de l'emploi dans ces secteurs précarisés et féminisés

Je me syndique à la CGT !

Nom : Prénom : Age :

Adresse

Ville : Code Postal :

Tel : Email :

Entreprise :

A renvoyer à Union Régionale CGT Ile de France – Case 455 – 263 Rue de Paris – 93514 Montreuil Cx –

E. Mail urif@cgt.fr – Tel : 01.55.82.88.00 – fax : 01.48.51.68.97 – www.urif.cgt.fr